

Nombre de conseillers	En exercice : 33	Présents : 27	Votants : 32
Date de la convocation : 13/03/2024			
Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal			
Séance du Conseil Municipal du 27/03/2024			
Membres présents : CHAPLET Olivier, DUVAL Jean-Louis, PECULIER Charlyne, REALINI François, PREVOT Isabelle, POIRIER Vijay, FAYAT Marie Annick, BELHOMME Jean-Michel, BOSSAERT Alexina, NALINE Stefanie, BERTRAND Michel, LE GALLOUDEC Patricia, CHEVALLIER Jean-Marie, FARCY Jean-Luc, ORLANDO Dominique, LAFUMA Sophie, GOUBERT Fanny, GATUINGT Jean-Christophe, Rose-Marie ZAURIN, PIOLLET François, LE MENTEC Yannick, SABAS FLEURY Marvin, BOSQUILLON Christophe, MARCHETTI Xaviera, FAVRE Julien, LABERTRANDIE Lydia, COTTALORDA Bruno			
Membres ayant donné pouvoir : Mme PAGES à Mme FAYAT M HEESTERMANS à Mme PECULIER Mme GRYPONPREZ à Mme NALINE Mme COGET à M BELHOMME M DEVAUX à M REALINI			
Membre excusée : Mme DUCRET			
M Vijay POIRIER est nommé Secrétaire de séance			

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept mars, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle Chipping Sodbury en séance publique sous la présidence de Monsieur Olivier CHAPLET, Maire.

OBJET : FINANCES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur Jean-Louis DUVAL, Maire-Adjoint en charge des Finances, rappelle à l'assemblée que le budget est un acte fondamental de la gestion municipale car c'est celui par lequel le Conseil Municipal prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année à venir.

Les modalités d'élaboration, de vote et de contrôle sont organisées par la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions complétées notamment par la loi d'orientation du 6 février 1992 dite « A.T.R. » relative à l'administration Territoriale de la République, le tout codifié dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le budget primitif présente les prévisions et autorisations de dépenses et de recettes de l'exercice. Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère.

Lors de sa séance du 7 février 2024, le Conseil Municipal a débattu et voté les orientations budgétaires pour l'exercice 2024.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 soumis à votre adoption. La note de présentation ci-jointe, expose de manière plus détaillée, les grandes orientations de ce budget.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur DUVAL,

Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,
 Vu l'instruction budgétaire M57,
 Vu la présentation en Commission « Finances, Administration générale, Ressources Humaines » réunie le 20/03/2024,
 Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 07/02/2024,
 Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 soumis au vote par chapitre et par nature, avec une présentation fonctionnelle,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte le Budget Primitif 2024 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2024
011 : Charges générales	3 658 007,74 €
012 : Charges de personnel	7 098 216,00 €
014 : Atténuation de produits	499 210,00 €
023 : Virement section d'invest.	2 770 000,00 €
042 : Opérations d'ordre	509 870,00 €
65 : Autres charges gestion	2 461 533,00 €
66 : Charges financières	162 940,54 €
67 : Charges exceptionnelles	10 000,00 €
TOTAL	17 169 777,28 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2024
002 : Excéd. antérieur reporté	3 411 177,09 €
013 : Atténuations de charges	71 540,00 €
042 : Opérations d'ordre	193 810,00 €
70 : Produits des services	983 980,00 €
73 et 731 : Impôts et Taxes	10 096 464,00 €
74 : Dotations et participations	1 860 251,21 €
75 : Autres produits de gestion	534 554,98 €
76 : Produits financiers	18 000,00 €
TOTAL	17 169 777,28 €

Envoyé en préfecture le 03/04/2024 Reçu en préfecture le 03/04/2024 Publié le ID : 077-217700673-20240403-DEL202403_16-DE
--

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Restes à réaliser	Propositions du Maire	Budget primitif total 2024
001 : Résultat reporté		310 259,73 €	310 259,73 €
040 : Opérations d'ordre		193 810,00 €	193 810,00 €
041 : Opérations patrimoniales		285 000,00 €	285 000,00 €
16 : Emprunts et dettes		749 680,00 €	749 680,00 €
20 : Immo. incorporelles	12 656,22 €	361 102,16 €	373 758,38 €
204 : Subv. d'équip. versés		277 587,43 €	277 587,43 €
21 : Immo. corporelles	100 031,17 €	1 306 270,27 €	1 406 301,44 €
23 : Immo. en cours	75 512,83 €	4 937 300,00 €	5 012 812,83 €
TOTAL	188 200,22 €	8 421 009,62 €	8 609 209,81 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Restes à réaliser	Propositions du Maire	Budget primitif total 2024
021 : Vir. de la section fonct.		2 770 000,00 €	2 770 000,00 €
040 : Opérations d'ordre		509 870,00 €	509 870,00 €
041 : Opérations patrimoniales		285 000,00 €	285 000,00 €
10 : Dotations et réserves		230 000,00 €	230 000,00 €
1068 : Excédents de fct capitalisés		662 260,00 €	662 260,00 €
13 : Sub. Invest. reçues	9 956,81 €	3 741 523,00 €	3 751 479,81 €
16 : Emprunts et dettes assimilées		400 600 €	400 600 €
TOTAL	9 956,81 €	8 599 253,00 €	8 609 209,81 €

Fait et délibéré ce jour à la majorité des suffrages exprimés

Se sont Abstenus : M. BOSQUILLON, Mme MARCHETTI, M. FAVRE, Mme LABERTRANDIE, M. COTTALORDA

Les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents pour copie conforme.

Secrétaire de séance,
Vijay POIRIER

Adjoint au maire chargé
des ressources humaines

Signé électroniquement par : VIJAY-DAMIEN POIRIER
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : L'adjoint au Maire chargé du personnel



Vijay-Damien POIRIER

Le Maire,
Olivier CHAPLET

Signé électroniquement par : Olivier CHAPLET
Date de signature : 03/04/2024
Qualité : Le Maire



Envoyé en préfecture le

03/04/2024 Reçu en préfecture le

03/04/2024 Publié le

ID : 077-217700673-20240403-DEL202403_16-DE